

CONDITIONS D'ENGAGEMENT D'UN GESTIONNAIRE POUR LE CENTRE SPORTIF LOCAL INTÉGRÉ

L'association sans but lucratif – Centre Sportif Manhay recherche un gestionnaire pour son centre sportif local intégré.

Votre fonction:

- Coordonner, animer et gérer les différents services du centre
- diriger le centre sportif (hall omnisports, salles annexes, terrains extérieurs, piste athlétisme, terrains de pétanque, terrain de football, ...)
- coordonner l'ensemble de la gestion du complexe, organiser l'utilisation optimale des différentes salles et terrains de sports, notamment en établissant le planning tout en assurant le suivi
- organiser et superviser l'entretien des bâtiments et du matériel
- gérer, organiser, coordonner et superviser le travail du personnel (mettre en place une politique du personnel, engager des collaborateurs, appliquer la législation sociale, gérer les conflits
- gérer les ressources financières et établir les budgets prévisionnels
- assurer le contrôle de la gestion administrative, budgétaire et financière et du suivi des dossiers
- construire des argumentaires offrant une aide aux instances décisionnaires
- établir un projet sportif, le budgéter, le coordonner et l'animer
- superviser la coordination et la planification de l'occupation des locaux
- superviser la gestion des installations techniques, prendre et assumer les options nécessaires
- assurer la promotion et la représentation du centre sportif, assure les relations extérieures de l'établissement
- mettre en œuvre la politique définie par le Conseil d'Administration
- établir et superviser, avec l'aide de l'administration et du Collège, la 2e phase des travaux autour du hall autorisée par infrasport

➔ responsable des tâches administratives, du personnel et du matériel.

Votre profil :

- sens des responsabilités et grande disponibilité
- connaissance en gestion et en administration
- connaissance en comptabilité, assurance et en marketing
- capacité à diriger, gérer et coordonner le personnel du centre
- forte polyvalence
- Notion de secourisme et capacité à gérer la sécurité du personnel et des utilisateurs du centre
- bonne connaissance du milieu sportif, maîtriser les lois, décrets et réglementations des infrastructures et pratiques sportives
- bonne connaissance du milieu communal au besoin
- bonne connaissance de la réglementation et de la législation et des marchés publics
- bonne connaissance technique, gérer la maintenance quotidienne d'une infrastructure, gérer l'utilisation optimale des locaux
- pouvoir faire preuve d'initiatives en matière d'animation et de marketing

Votre contrat :

- vous serez engagé(e) sous contrat temps plein pour une durée déterminée de 12 mois, reconductible jusqu'à l'obtention du diplôme de « gestionnaire d'infrastructures sportives ».

Conditions :

- vous possédez un diplôme de bachelier ou un(e) master/licence avec une préférence pour les matières d'éducation physique, de gestion, économie ou droit
- diplôme de « gestionnaire d'infrastructures sportives » ou pour le moins s'inscrire à la plus prochaine formation
- extrait de casier judiciaire modèle 596.2
- permis de conduire

Conditions de réussite de l'examen

L'évaluation portera sur les compétences requises pour le poste (voir profil). Pour être lauréat de l'examen, le candidat devra obtenir au moins 50% des points pour chacune des deux épreuves (écrite et orale) et 60% des points au total.

Le jury sera composé des Administrateurs de l'ASBL – Centre sportif MANHAY ainsi qu'un membre de l'Association des Etablissements Sportifs ASBL.

Publicité

L'appel à candidats sera publié sur le site Internet de la Commune, sur le site de l'Association des Etablissements Sportifs ASBL, dans le bulletin communal et sur Facebook.

Modalités pour votre candidature :

Pour postuler, envoyez par recommandé un CV détaillé, une lettre de motivation, une copie des titres et certificats demandés pour le 12 septembre 2019 au plus tard à l'attention de l'ASBL – Centre sportif Manhay, Voie de la Libération, 4 à 6960 MANHAY.